

La vie ensemble

www.barsac.fr

ARRIVÉE

RETOUR SUR UN BEL ÉTÉ À BARSAC
MISE EN SERVICE DU SKATE PARK
LA CONCERTATION AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE





Votre Maire
Philippe Meynard

Président de la CdC - Conseiller Régional
pm@barsac.fr

Vie paisible à Barsac

Comme tous les villages, le nôtre n'échappe pas à la petite délinquance de proximité. Oh, nous sommes loin de ce que nous voyons à la télévision, bien heureusement ! Mais il faut le reconnaître, des actes de vandalisme gratuits portent atteinte à votre tranquillité, parfois à votre patrimoine, et très souvent aux équipements et bâtiments publics.

Depuis décembre 2004, date à laquelle j'assume la responsabilité de Maire, nous menons un très important travail de terrain avec la gendarmerie de Podensac, pour les aider à trouver les responsables des méfaits. Souvent, grâce à la vigilance et au civisme de tous, nous y arrivons. Disons-le clairement, il ne s'agit pas toujours de jeunes, et il ne s'agit pas toujours de Barsacais.

En plein mois d'août, ce sont à nouveau des équipements flambants neufs qui ont été «taggés» (nouveau skate Park, toilettes publiques de Montalivet, signalisation routière et voirie rue de la Tour de Mercadet,...). Et je ne parle pas des vitres cassées sous la halle, ou à la salle Bastard. Nous avons démasqué les responsables, et ils (ou leurs parents) assumeront. Financièrement, et judiciairement.

En quelques années, la banlieue de Bordeaux s'est étendue, arrivant aux portes de nos villages du Sud Gironde. Notre seule vigilance et la présence des gendarmes ne suffisent plus. Nous devons nous adapter. Je vous propose donc de lancer un débat sur la vidéo surveillance dans notre commune, justement aux endroits les plus sensibles. Dans les jours à venir, nous en discuterons entre élus, mais aussi avec la Commission des Citoyens et le Conseil des Sages. Avant la fin de l'année, vous serez, bien entendu, toutes et tous conviés à venir exprimer votre point de vue au cours d'une réunion publique.

Heureusement, les élus n'ont pas passé leur été à pourchasser les malfaisants ! Avec l'aide des services techniques, nous avons également veillés aux derniers préparatifs de l'ouverture de la calandreta, et d'importants travaux ont été réalisés aux écoles, notamment à la maternelle avec l'isolation phonique des classes.

A toutes et tous, petits et grands, une belle rentrée ! Et.... adishatz !

Juillet

- 01 : commission d'appels d'offres à la Région
- 02 : comité de pilotage pour le projet de lecture publique sur le canton et pour l'extension de la zone d'activité de Coudames à Landiras, spectacle de fin d'année au multiaccueil d'Illats
- 03 : opération « Barsac, ville nature »
- 04 : boucle des châteaux
- 05 : Groupe Inter Assemblées à la Région, rendez-vous en mairie, réunion du conseil municipal
- 06 : réunion à la gendarmerie
- 07 : rendez-vous à la CDC, rendez-vous en mairie
- 08 : commission d'appel d'offres à la Région, réunion en sous préfecture sur la modification du schéma départemental d'aires d'accueil des gens du voyage, assemblée générale département de l'UNC à Barsac
- 09 : visite des grands chais de France à Landiras, réunion technique pour la future station d'épuration
- 10 : célébration d'un mariage
- 12 : rencontre avec les agriculteurs bio du Lot et Garonne, réunion pour le permis de construire de la médiathèque, commission développement économique de la CDC
- 13 : réunion service communication de la mairie, rendez-vous en mairie, rendez-vous à la CDC, mariage en mairie, baptême Républicain, Pique Nique de la République
- 26 : rendez-vous à la CDC, rendez-vous en mairie
- 27 : Forum des langues régionales à Langon, réunion voirie à la CDC
- 28 : réunion de travail pour le nouveau site internet de la CDC
- 29 : commission d'appels d'offres à la Région

Août

- 07 : célébration d'un mariage en mairie
- 09 : rendez-vous en mairie, réunion en sous Préfecture
- 13-17 : présence en Allemagne dans le cadre du jumelage
- 18 : réunion sur la voirie à la CDC, rendez-vous en mairie
- 19 : réunion de travail sur la petite enfance à la CDC
- 21 : rendez-vous en mairie, célébration d'un baptême républicain, célébrations de deux cérémonies de 10 ans de mariage
- 23 : rendez-vous en mairie, rendez-vous à la CDC
- 24 : rendez-vous en mairie, rendez-vous à la CDC, réunion préparatoire d'ouverture de la Calandreta
- 30 : lancement des championnats du Monde de Pelote Basque à la Région
- 31 : rendez-vous chez le notaire pour la CDC, réunions et rendez-vous en mairie

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2010

FOYER RURAL MULTI-ASSOCIATIONS LANCLEMENT DES TRAVAUX DE LA DERNIÈRE PHASE



Les travaux de la seconde phase de réhabilitation du foyer rural multi-associations vont débuter dans le courant de ce mois de septembre. Ils vont permettre de créer, au premier étage, un espace dédié aux arts plastiques utilisé par l'association Art'Images avec la possibilité de dispenser des cours au rez-de-chaussée pour les personnes à mobilité réduite (salle de poterie, studio photo, espace atelier peinture, dessin, etc.).

Pour cette seconde tranche de travaux, s'élevant à 83 000 € HT, la Mairie a obtenu 56 500 € de subventions (de l'État et de la sénatrice Marie-Hélène des Esglaux), soit près de 68 % du financement au travers de la Dotation Globale d'Équipement (DGE) et de la Dotation de Développement Rural (DDR).

Au travers de cet investissement important et des subventions conséquentes, la Municipalité est sensible au fait que l'État la soutienne dans son souhait de permettre un accès à la culture pour tous et notamment en développant les activités et en offrant aux associations les meilleures conditions d'accueil.

Cette seconde et dernière phase de réhabilitation s'inscrit dans la continuité du premier programme de travaux qui a concerné le rez-de-chaussée du bâtiment et la création d'un foyer rural multi-associations (Pétanque Barsacaise, Club Soleil d'Automne, ...).

RESTAURANT SCOLAIRE PRIX DES REPAS



Le prix du repas au restaurant scolaire est fixé, pour l'année scolaire 2010-2011, à 2,41 €. Consciente de la situation économique actuelle, de l'importance de ce service rendu aux familles et malgré les multiples augmentations des charges, du gaz et de l'électricité, la Mairie a fait un effort conséquent en décidant de prendre à sa charge 55 % du prix réel du repas (soit 5,17 €). Parallèlement, pour la santé des enfants, une attention toute particulière est apportée à la qualité des repas et notamment en intégrant des produits issus de l'agriculture biologique.

QUESTIONS DIVERSES



Katell BEDOURET EYHARTZ expose les modalités et les nouveautés de la prochaine rentrée scolaire : jeudi 2 septembre, le matin pour les petites sections, et 13h20 pour les moyennes et grandes sections. Un service d'accueil des enfants sera mis en place par la Mairie, et un pot d'accueil devant les écoles à 16h30. Elle informe du changement de Directrice pour les deux écoles maternelle et primaire, et du renouvellement des contrats de travail pour les deux animatrices de l'interclasse méridienne.

Jean-Marcel COULOMBEAU s'interroge sur l'avancement des travaux d'aménagement de la salle d'exposition « petit paradis ». *M. le Maire répond que le dernier devis pour l'électricité est en attente, et confirme que la salle sera terminée pour le premier week-end d'octobre.*



Joël DUBOURG souligne le commencement des travaux de peinture de la porte de l'église. Les portes du petit paradis et de l'ancienne prison seront également peintes. Quant aux intérieurs de l'église, il précise que le chantier débutera en septembre. Il faudra, à cette occasion, déplacer du mobilier, et l'association « les amis de l'église » en sera avisée.

François FERRAND aborde le problème récurrent des serpillières retrouvées au poste d'assainissement à « Simon ». Il rappelle que le coût de l'intervention pour le relevage d'une pompe est de 400 €. Il signale également le vidage sauvage d'une fosse septique à « La Baquère ». *M. le Maire renvoie à ce qui avait été convenu lors du dernier Conseil Municipal : le contrôle des maisons en amont de leur raccordement à l'assainissement.* **Joël DUBOURG** complète la réflexion par le montant des factures de la société Nadeau qui procède au nettoyage des pompes, et émet l'avis d'augmenter le montant de la taxe d'assainissement.



Marie-José MEYROUX appelle l'attention sur l'existence d'une pompe pour l'eau, sur un terrain communal, rue Barrau et souhaite qu'elle soit remise en marche. *M. le Maire informe d'une part l'engagement de la responsabilité de la municipalité en matière de santé publique dès lors qu'il s'agit d'un point d'eau sur le domaine public, et d'autre part que ces pompes ne doivent pas servir à la consommation courante des habitants, source de gaspillage à l'exemple de la fermeture du lavoir qui a permis d'économiser environ 2000 m3 d'eau potable.*

Marie-José MEYROUX poursuit par le problème des contrevenants qui continuent de stationner dans l'impasse Barreau malgré l'interdiction, ce qui occasionne de nombreuses gênes pour les riverains. Elle souhaiterait un nouveau panneau plus explicite sur cette interdiction de stationner. *M. le Maire explique qu'il s'agit avant tout d'un manque de civisme et de respect du voisinage, plutôt qu'une incompréhension de la signalétique du code de la route. Il ajoute qu'aucune ligne jaune supplémentaire ne saurait empêcher le stationnement sauvage, surtout lorsqu'on s'aperçoit du nombre des contraventions au code de la route comme le stationnement sur les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite ou toute la journée sur les arrêt-minute dans le bourg. Il confie le soin à Dominique CAVAILLOLS d'apporter la meilleure réponse appropriée.*

LA VIDÉO DE LA SÉANCE ET LE COMPTE RENDU ÉCRIT SONT CONSULTABLES SUR WWW.BARSAC.FR

LA VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2010 - suite

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

CÉRÉMONIE EN MAIRIE



Soucieuse de montrer à tous les Barsacais qu'ils sont égaux dans leur maison commune qu'est la Mairie, les élus ont décidé d'accepter de solenniser par une cérémonie la signature de PACS* en Mairie.

Ces cérémonies se tiendront une fois le PACS conclu et seront présidées, comme pour les mariages, par un élu. À l'issue de la cérémonie, un diplôme de célébration de signature de PACS sera remis. Ainsi, les couples « pacsés » qui sont à 65 % hétérosexuels et à 35 % des couples de même sexe, pourront, s'ils le souhaitent, sceller leur union dans ce lieu symbolique pour tous que représente leur Mairie.

* PACS : PActe Civil de Solidarité

EN BREF... À L'UNANIMITÉ

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER : le Conseil Municipal a décidé de ne pas faire usage de son droit de préemption pour le bien situé 24 Avenue Aristide Briand et appartenant à M. Ledebt et M^{me} Le Bivic, son épouse.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : 3000 € sont attribués pour raccorder l'éclairage du lotissement le clos de Flore au réseau public. Parallèlement, un coffret électrique rue de la Tour de Mercadet doit être refait suite aux dégâts occasionnés par de fortes pluies sur l'horloge astronomique.

LA VIDÉO DE LA SÉANCE ET LE COMPTE RENDU ÉCRIT SONT CONSULTABLES SUR WWW.BARSAC.FR

ZOOM SUR LES RÉALISATIONS EN COURS

MISE EN SERVICE DU SKATE PARK



Très attendu par les jeunes Barsacais, le skate park est enfin terminé et il vient d'être mis en service. Les travaux de réalisation, d'un montant de 37 000 € ont été financés en partie par le fonds d'aide aux communes attribué par la CDC de Podensac (8300 € dont 6 957 € ont été affectés pour le skate park) et le reste ayant été autofinancé sur le budget communal.

LE MUR VÉGÉTAL



Le mur végétal installé devant la maison des vins, à l'entrée de la rue du XI novembre, permet d'éviter de stationner à cet endroit. En effet, cet espace, qui n'a jamais été une place de parking, doit rester libre pour ne pas entraver la circulation ni empêcher les véhicules garés sur les arrêts minutes de repartir.

LA FUTURE STATION D'ÉPURATION ÉCOLOGIQUE



Le projet de nouvelle station d'épuration va bientôt entrer dans sa phase de réalisation puisque les consultations en vue de faire les travaux ont été lancées. Un projet nécessaire et rendu possible notamment grâce à la signature d'une convention avec les riverains. Particulièrement soucieuse de préserver l'environnement, de limiter notre impact sur la nature et d'éviter toutes formes de nuisances et de pollutions, la Mairie a naturellement fait le choix de la solution la plus écologique en optant pour une station d'épuration avec étendue de roseaux. Si le procédé un petit peu plus coûteux en investissement, il l'est nettement moins en entretien, d'autant que les roseaux peuvent être bouturés à la différence de l'entretien beaucoup plus technique et onéreux du lagunage. Parallèlement, une convention signée avec le Conseil Général pour l'assistance technique de l'autosurveillance garantira à la commune de rester en conformité avec la réglementation et d'autre part permettra de recueillir l'ensemble des informations nécessaires pour répondre aux attentes de L'Agence de l'Eau Adour Garonne... Données qui servent par ailleurs au calcul des primes de dépollution, un dispositif qui a pour objectif d'inciter les usagers à une gestion responsable de l'eau et à limiter la pollution des milieux aquatiques.

TRAVAUX DE PEINTURE DES PORTES DE L'ÉGLISE



Après la fin des travaux de ravalement des façades et la mise en lumière du bâtiment, la Mairie a attendu que les travaux d'aménagement de bourg soient terminés pour faire repeindre les portes de l'église. Le choix de la couleur a été fait en accord avec les Monuments Historiques.

LA VIE ENSEMBLE

COMMISSION DES CITOYENS, CONSEIL DES SAGES ... RÉFLEXION, ÉCOUTE ET FORCES DE PROPOSITIONS

Plus que de simples mots, la concertation et la consultation sont à Barsac une réalité et le fondement même de l'action municipale. Preuve en est avec la Commission des Citoyens et le Conseil des Sages. Tous deux travaillent ensemble et sont nés de la volonté des élus, à l'automne 2008 dans le courant des dernières élections municipales. Coup de projecteur sur deux instances apolitiques dont l'objectif principal est de contribuer au « bien vivre ensemble à Barsac ».

“3 QUESTIONS À...”



Christian Duval

Président de la Commission des Citoyens



Françoise Musotte

Présidente du Conseil des Sages

Qui a souhaité la création de la commission des citoyens ?

C'était une volonté du Conseil Municipal, mais aussi une demande de certains Barsacais, que de créer une commission apolitique qui apporte des idées nouvelles.

Quel est le rôle de cette commission ?

Notre rôle est à la fois propositionnel et consultatif. Nous n'intervenons pas sur les sujets propres à la gestion du village. Nous ne sommes pas un Conseil Municipal Bis mais une expression citoyenne ! D'ailleurs, la Commission des Citoyens n'a pas pris position dans le dossier sur l'aire d'accueil des gens du voyage. En revanche, nous apportons notre contribution sur des sujets tels que la mise en place d'une formation aux premiers secours pour tous avec les sapeurs pompiers où encore sur le délicat problème des chiens errants, pour ne citer que les derniers et principaux dossiers en cours.

Combien de membres composent la commission ?

Nous sommes une douzaine, la liste des membres a été validée par le Conseil Municipal et 80 % d'entre nous sont impliqués dans la vie associative du village.

Qui a souhaité la création du Conseil des Sages ?

C'est M. le Maire qui a souhaité créer le Conseil des Sages et il s'est d'ailleurs rapproché de nous.

Quel est le rôle de ce conseil ?

Nous sommes à l'écoute de ce qui se passe dans le village, et forts de cela, nous faisons des propositions au Conseil Municipal. Nous sommes aussi consultés par la Mairie sur certains sujets comme le déplacement du marché, la réorganisation de la circulation dans le centre bourg mais aussi sur toutes les formes de nuisances. Le Conseil des Sages est un lien entre la population et les élus et en cela c'est une bonne initiative. Notre réflexion est complémentaire à celle menée par la Commission des Citoyens.

Combien de membres composent ce conseil ?

Nous sommes 9, tous Barsacais depuis de nombreuses années. Certains d'entre nous ont même été conseillers municipaux. Nous apportons donc à l'actuelle Municipalité notre expérience d'anciens mais également celle d'anciens élus.

BARSAC, L'ÉTÉ NATURE

L'OPÉRATION ENVIRONNEMENT CONTINUE

En collaboration avec la Commission des Citoyens, le Conseil des Sages et la CDC, la Mairie a organisé une première journée de nettoyage des espaces verts le 3 juillet, puis une seconde au bord du Ciron le 4 août. Désormais, tous les volontaires sont attendus, samedi 11 septembre à 9h30 sous la Halle, pour une 3^e journée consacrée au nettoyage des bords de routes.



CLAUDIA COUTANT

En stage jusqu'au 12 septembre dans le cadre d'un BTS « Services en espace rural », Claudia a apporté ses compétences en matière de développement durable pour l'organisation de l'opération « l'été nature » à Barsac. « Un projet particulièrement intéressant parce qu'il s'inscrit dans la continuité des nombreuses actions menées par Barsac en faveur de la protection de l'environnement, mais aussi parce qu'il permettait de sensibiliser petits et grands et enfin de démontrer que c'est en étant ensemble, unis et solidaires que l'on obtient des résultats. J'espère que l'opération se poursuivra dans le futur. »

Samedi 11 septembre, à 15h30, salle Bastard, clôture de l'opération « L'été nature » avec la représentation du spectacle « Petit à Petit » sur le thème de la biodiversité. À l'issue du spectacle, un goûter sera servi à l'ensemble des participants. Parallèlement, une exposition gratuite sur le tri sélectif sera ouverte à tous, du 6 au 11 septembre, de 8h à 17h dans le hall de la Mairie.



SOUTENIR « LE RELAIS »



Depuis le début de l'année, près de 3 000 Kg de vêtements ont été récoltés dans le conteneur installé par «Le Relais», un réseau d'entreprises à but socio-économique et membre d'Emmaüs France. À terme, le dispositif (500 conteneurs en Gironde) doit permettre la création de 60 emplois. Alors, ne jetez plus vos vêtements, chaussures, linge de maison et accessoires, mais venez les déposer dans le conteneur situé devant les écoles. Pensez aux familles qui pourront en bénéficier et à ceux qui retrouveront le chemin de l'emploi.

EN BREF

C'est la rentrée, pensez à vous inscrire, dès maintenant, sur les listes électorales en vous présentant à la Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

C'est bien connu, nos compagnons à 4 pattes n'aiment pas les uniformes. Alors pour éviter un accident, veillez à attacher vos chiens ou à ne pas les laisser sans surveillance dans vos jardins. Cet été à Barsac, deux agents de La Poste se sont faits mordre.

Cet été, le réseau d'assainissement bouché au lieu dit « La Bouade » a nécessité une intervention coûteuse pour la commune. Alors, ne jetez pas dans le réseau serpillières usagées et autres lingettes domestiques... Elles ne sont pas biodégradables !

Dans le cadre du contrat passé avec la CDC pour la mise en place de la redynamisation incitative, la société QUADRIA doit réaliser une enquête puis distribuer de nouveaux bacs à l'ensemble des usagers. Pour ce faire, elle recrute 6 personnes pour la prise de renseignements, 10 à 15 personnes pour livrer les nouveaux bacs et 1 personne pour assurer le suivi de la distribution.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 15 septembre.
Contact et informations : Jean-Philippe Chéron
jp.cheron@quadria.eu — www.quadria.biz
et www.barsac.fr

Consultez l'actualité culturelle et sportive de Barsac en ligne sur www.barsac.fr

DE NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS INVESTIR POUR SAUVER DES VIES

Après l'acquisition d'un premier défibrillateur, référencé auprès du SAMU, disponible à la Mairie, mis à la disposition des associations, et de deux sessions de formation à son utilisation qui se sont déroulées mi-juin dernier dans la salle Bastard, la Mairie prévoit de compléter ce dispositif avec l'achat de 3 appareils supplémentaires pour 2011 et l'organisation de nouvelles sessions de formation d'ici fin 2010 et ouvertes à toute la population. Les 3 nouveaux défibrillateurs équiperont l'école primaire, l'école élémentaire et la salle Bastard.



LES MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU DÉFIBRILLATEUR

Toutes les associations ont été conviées pour participer à la session de formation à l'utilisation du défibrillateur et aux massages cardiaques. Chaque association ayant suivi la formation dispose donc de personnes référentes à qui la Mairie confie gracieusement le défibrillateur pour leurs manifestations.

Enfin, la Mairie a réfléchi pour mettre le défibrillateur en libre service, mais elle a abandonné ce projet. En effet, forte des contacts pris avec certaines stations balnéaires dont Arcachon, il s'avère que des personnes mal intentionnées ont volé, pillé ou vandalisé l'équipement.

JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

VOYAGE À WÖLLSTEIN DU 13 AU 17 AOÛT

Pour la 43^e année d'amitié entre nos deux communes, la délégation de Barsac, accompagnée de M. Le Maire, a été chaleureusement accueillie à Wöllstein par ses amis du jumelage. Au programme : traditionnelle partie de pétanque, dîner officiel avec remise d'un cadeau offert par la commune de Barsac, journée détente et découverte de la ville de Speyer remarquable pour son architecture romande



et pour la diversité des cultures et des religions de ses habitants, visite du Technik Muséum qui a ravi les passionnés d'aéronautique, ... Si vous aussi, vous souhaitez venir participer aux échanges, sachez que vous êtes les bienvenus.

Contact : 05 56 27 02 28



DIMANCHE MATIN, JE VAIS AU MARCHÉ

En moins de 3 mois, le marché du dimanche matin à son nouvel emplacement est plébiscité par les Barsacais mais également les habitants des communes avoisinantes. Un second primeur, une marchande de bijoux fantaisie et une vendeuse de confections artisanales ont rejoint le marchand de volailles rôties et le primeur... Tous sont installés à proximité des autres commerces de la rue du XI novembre, sur un site paysagé, disposant de sanitaires et accessible aux personnes à mobilité réduite.



RENTRÉE ARTISTIQUE POUR ART'IMAGE



Après la trêve estivale, l'heure est à la reprise des activités artistiques et culturelles pour l'association Art'Image : le mercredi 8 septembre pour l'atelier de dessin des petits (10h30-12h30), le jeudi 9 septembre pour l'atelier peinture des adultes.

Contacts, renseignements et inscriptions :
 J.-L. Cazenove 05 56 27 22 83 - 05 56 27 15 62

VOYAGE AU PAYS BASQUE



L'association Soleil d'Automne organise une sortie dans le Pays Basque le mardi 21 septembre prochain. Au programme : croisière en mer au large de Saint Jean

de Luz, visite d'une cidrerie à Ascain suivie d'une dégustation et d'un déjeuner sur place et emplettes au col d'Ibardin. Tarif : 50 € (adhérents) et 60 € (non adhérents).

Informations complémentaires :

Françoise Mussotte
 Tél. : 05 56 27 34 01

Michel DERC
 Tél. : 05 56 27 08 03 - 06 81 34 32 71

ÉCOLE DE MUSIQUE

Rendez-vous le samedi 4 septembre de 11h à 17h au Forum des Associations de Preignac et le mercredi 8 septembre de 17h à 19h, salle de Montalivet à Barsac pour les inscriptions de la rentrée à l'école de Musique de Barsac-Preignac.

Contact et informations :
 Tél. : 05 56 27 19 42 ou 05 56 27 20 69

TOUS AU FESTIVAL DE BD !



La seconde édition du Festival de BD se déroulera les 2 et 3 octobre prochains, salle Bastard.

CLUB DE SCRABBLE

Le Club de Scrabble de Barsac est ouvert aux amateurs de scrabble de tous niveaux,



dans une ambiance amicale, sans esprit de compétition, chaque vendredi à partir de 14h30, nouveau foyer rural, Parc de Montalivet. Les rencontres continuent pendant les vacances scolaires pour celles et ceux qui ne partent pas.

Renseignements complémentaires :
 Maryvonne Gourgues : 05 56 76 69 87
 Monique Meynard : 05 56 27 19 66

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Afin de garder la forme toute l'année, le club Détente et Loisirs propose chaque lundi de la gym senior (9h-10h), le mardi de la Gym douce (15h16h) et de la gym tonique (lundi : 19h-20h, mercredi : 19h30-20h30). Quant à la marche rendez-vous place F. Chassigne le lundi et le mercredi à 9h jusqu'au 15 septembre et ensuite le mercredi et le samedi à 14h.

Deux séances gratuites seront offertes.

Renseignements complémentaires :
 Brigitte : 05 56 27 08 96 et Lolita : 05 56 76 65 54 (gym). Michel : 05 56 27 08 03 et Nadine : 05 56 27 08 77 (marche)

TEMPO DANSE : APPRENDRE LE MODERN'JAZZ



L'association Tempo Danse propose des cours de danse modern'jazz pour les enfants (à partir de 4 ans) et les adultes, tous les mercredis au nouveau foyer rural multi associations, parc de Montalivet. À l'issue de l'année scolaire un gala sera présenté le 18 juin 2011 à la Salle Bastard.

Inscriptions, contacts et renseignements complémentaires :

Mercredi 1er septembre, 17h-19h, salle de Montalivet à Barsac.

Samedi 11 septembre, 14h-17h (représentation à 16h30), forum des associations de Podensac

Élodie Saint-Martin - Tél. : 06 18 37 02 04

LA RENTRÉE DU JUDO CLUB BARSACAIS



À partir du 6 septembre reprise des cours de Jujitsu (self défense) le lundi de 20h à 21h30 pour les adultes et les ados (dès 14 ans), de Judo le mercredi et vendredi (17h-18h pour les 6-8 ans, 18h-19h pour les 9-11 ans et 20h-21h30 à partir de 12 ans). Le Baby Judo pour les 4-5 ans se déroule le mercredi de 16h à 16h45 ainsi que le Taiso (renforcement musculaire, étirements, assouplissements) de 19h à 20h. Tout le mois de septembre, portes ouvertes au DOJO (2 cours gratuits).

Contact : 05 56 27 10 84 — 06 82 38 06 44
<http://judoclubbarsacais.fr>

AGENDA

■ À partir du 30 août, inscription au catéchisme.

Presbytère de Podensac : 05 56 27 18 58
 Sophie Nobre : 05 56 27 22 80 (après 20h)

■ Du 1er au 30 septembre - portes ouvertes au DOJO.

■ 6 septembre - 18h30, salle Bastard, sélection des candidats et enregistrement du « jeu des 1000 € » diffusé sur France Inter les 23, 24 et 27 septembre.

■ 11 septembre - 9h/13h rendez-vous sous la Halle et départ pour la dernière journée de nettoyage sur les bords de routes dans le cadre de « l'été nature ». À partir de 15h30, clôture de l'opération par un goûter et un spectacle à la salle Bastard.

■ 21 septembre - Voyage au Pays Basque de l'association Soleil d'Automne.

■ Du 1er au 31 octobre, la Mairie de Barsac en partenariat avec la CDC de Podensac, participe à l'opération « Octobre Rose » pour l'information et la lutte contre le cancer du sein.

■ 3 octobre, «10 km de Barsac» organisée par la Mairie dans le cadre de la semaine sport santé..

■ 3 et 4 octobre, salle Bastard, 2^e Festival de la BD.

Consultez l'actualité culturelle et sportive de Barsac en ligne sur www.barsac.fr

LE RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Lundi 6 septembre 2010 à 18h30 Salle Bastard



France Inter se déplace à Barsac dans le cadre de son Jeu des 1000 euros et enregistra trois émissions qui seront diffusées les 23, 24 et 27 septembre 2010, de 12h45 à 13h.

Vous êtes tous invités à venir aux pré sélections à 18h afin de participer par la suite au Jeu des 1000 euros et gagner de nombreux cadeaux.

Condition des pré sélections : avoir 18 ans — Contact Mairie : 05 56 27 43 15

RETOUR EN IMAGES SUR ... LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

De nombreux Barsacais se sont réunis le 13 juillet, autour de la Halle, pour le traditionnel pique-nique de la République organisé par la Mairie. Animations théâtrales de la compagnie Ni vu, Ni Connu et représentations de l'association Barsacaise de Tempo Danse ont rythmé le repas avant le feu d'artifice et le grand bal populaire. Mais l'été a également été marqué le 17 juillet par le concert donné Salle Bastard dans le cadre des Fêtes Baroques et la course « La Boucle des Châteaux qui a remporté un vif succès le 4 août dernier avec plus de 250 participants. Enfin, en marge des festivités, l'opération de sensibilisation environnementale « Barsac, l'été nature » a rassemblé petits et grand les 3 juillet et le 4 août pour un grand nettoyage des espaces verts et des bords de Ciron.



CARNET

ILS NOUS ONT REJOINTS

Jérémy Audibert, né le 30 juin
chez Aurélie Praud et Bruno Audibert

Raphaël Bonnard, né le 11 août
chez Anne-Laure Dufour et Dominique Bonnard

ILS SE SONT UNIS

Valérie Dupreuilh et Thierry Lafond, le 10 juillet
Valérie Memery et Ron Guillemet, le 13 juillet
Marion Grenouillet et Thomas Porcarelli, le 7 août
Corine Léveillé et Stéphane Robin, le 7 août
Solenne Lataste et Franck Bordat, le 21 août